

# Migracoop : des coopératives éphémères pour stimuler l'entrepreneuriat et la montée en compétences des personnes migrantes



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Sensibiliser les personnes migrantes à l'entrepreneuriat collectif
- ▶ Leur permettre de tester directement leur projet entrepreneurial dans un format coopératif
- ▶ Capitaliser et valoriser les bonnes pratiques pour démontrer que l'entrepreneuriat en coopérative est accessible aux entrepreneurs migrants.

## Et concrètement ?

Afin de valoriser les compétences et savoir-faire des personnes migrantes, le programme Migracoop leur propose depuis 2019 un accompagnement basé sur le collectif et la mise en situation. Ce programme s'appuie sur la création de coopératives éphémères qui rassemblent chacune une dizaine d'entrepreneurs-coopérateurs. Pendant 5 mois, ils y reçoivent une formation et un accompagnement et peuvent tester leur activité de façon sécurisée.

La Ville de Paris intervient en finançant un tiers du budget du programme à travers ses services Intégration, ESS et Politique de la Ville. Son rôle, en plus du financement, est d'établir les liens avec l'écosystème d'acteurs parisiens et le programme. La collectivité peut également - quand les montants permettent de ne pas passer par un marché public - actionner le levier de la commande publique responsable en achetant des produits et services auprès des coopératives éphémères.

## Ce que cela produit

- Montée en compétences et formation des participants du programme
- Création de microentreprises ou projet associatif après le projet
- Insertion et valorisation des personnes migrantes

## Le projet en 3 chiffres

Participation de la ville de Paris à **1/3 du budget** des coopératives éphémères

**2 projets** de coopératives éphémères ont vu le jour : l'une autour de la cuisine (services-midi restaurant, prestations traiteur, ateliers culinaires), l'autre sur des activités en lien avec l'artisanat et le textile

**20 personnes** ont pu être accompagnées à travers ce dispositif

## Le "plus" du projet

A la fin de l'expérience coopérative, chaque entrepreneur reçoit une feuille de route personnalisée avec les points forts/points faibles du projet, les ressources et les partenaires à activer, etc. Un suivi régulier est ensuite effectué. Suite à ces expériences, plusieurs coopérateurs ont monté leur projet en micro-entreprise ou en association, rejoint des projets collectifs ou été orientés vers d'autres structures d'accompagnement pour des projets spécifiques.

## Les parties prenantes du projet

L'association Meltingcoop et Réveil ont lancé et portent le programme Migracoop depuis 2019, elles sont soutenues par la fondation RATP et la Ville de Paris qui subventionne le projet. Des Coopératives d'Activité et d'Emploi comme CLARA et Coopaname fournissent un SIRET et un soutien comptable aux coopératives éphémères pour leur permettre de fonctionner et de facturer leurs prestations.

